



## MÉMO

**Aux :** Membres du Comité exécutif de la Ville de Québec

**De :** Représentants du Comité des citoyens du Vieux-Québec

**Objet :** Qualité de vie des citoyens dans le Vieux-Québec

**Date :** Le 4 avril 2007

### Un rappel

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec vise la concertation avec les autorités municipales pour l'adoption des mesures aptes à renforcer la fonction résidentielle dans l'arrondissement historique, fonction essentielle au maintien de la vie dans cet espace du Patrimoine mondial. On peut retrouver sur le site Internet [www.ccvq.org](http://www.ccvq.org) une multitude d'informations pertinentes sur le CCVQ.

### Une demande structurelle

Le CCVQ demande au Comité exécutif d'identifier une personne, sur un poste de responsabilité au sein de la ville, dont la fonction serait notamment :

1. d'évaluer avec les citoyens, avant la prise de décision, l'impact de toute mesure ayant une incidence sur leur quotidien;
2. de recevoir les suggestions des citoyens quant à de nouvelles mesures à prendre pour renforcer la fonction résidentielle;
3. d'assurer la coordination organisationnelle quant à ces mesures et faire les recommandations nécessaires aux élus, au Comité exécutif ou aux administrateurs, selon le cas.

Ce lien fonctionnel serait à l'image de celui du *Bureau des grands événements*, qui interagit avec les instances décisionnelles et les services municipaux pour la mise en œuvre harmonieuse des grands œuvres de divertissement.

Ici, il s'agit de l'œuvre de mise en place des conditions de vie propices au maintien et à l'essor de la fragile population résidante au sein de l'arrondissement historique.